

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour télécharger ce communiqué au format pdf, cliquez [ici](#)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DU 29 AVRIL 2019**

Paris (France), le 2 mai 2019 - GOUR MEDICAL (FR0013371507 – MLGML / Eligible PEA-PME), société spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions vétérinaires innovantes pour les animaux de compagnie, présente un compte-rendu de l'Assemblée Générale des Actionnaires, qui s'est tenue ce jour, à 9 heures, au siège de la Société, 5 rue de Castiglione – 75001 Paris.

Le Président-Directeur général, M. Serge Goldner, se félicite en premier lieu d'annoncer ce jour la nomination de M. Gilles Avenard au sein du Conseil d'Administration de GOUR MEDICAL¹.

Les résolutions à caractère ordinaire et extraordinaire suivantes ont été proposées au vote des actionnaires présents ou représentés, possédant 2.040.000 actions, soit 64,6 % des actions ayant droit de vote. L'Assemblée, régulièrement constituée, a pu valablement délibérer à titre ordinaire et à titre extraordinaire. Toutes les résolutions agréées par le conseil d'administration ont été adoptées à l'unanimité.

à caractère ordinaire	Résolution	vote
<i>1ère résolution</i>	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs	Adoptée 100 %
<i>2ème résolution</i>	Affectation du résultat des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018	Adoptée 100 %
<i>3ème résolution</i>	Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce	Adoptée 100 %
<i>4ème résolution</i>	Nomination de Gilles Avenard Biotech Consulting en qualité d'administrateur	Adoptée 100 %
<i>5ème résolution</i>	Pouvoirs	Adoptée 100 %

à caractère extraordinaire	Résolution	% vote
<i>6ème résolution</i>	Examen de la situation de la Société et décision à prendre par application de l'article L.225-248 alinéa 1 du Code de commerce	Adoptée 100 %
<i>7ème résolution</i>	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital	Adoptée 100 %
<i>8ème résolution</i>	Modification du plafond concernant le montant nominal global maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées	Adoptée 100 %
<i>9ème résolution</i>	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société au profit des adhérents au plan d'épargne d'entreprise	Rejetée 100 %
<i>10ème résolution</i>	Pouvoirs	Adoptée 100 %

Les documents suivants sont consultables dans la rubrique Information Réglementée du site web de la société à l'adresse suivante : www.gour-medical.com/investisseurs : rapport annuel incluant le rapport de gestion et les comptes annuels audités.

¹ : [voir le communiqué de presse du 30 avril 2019 « Nomination de M. Gilles Avenard au sein du Conseil d'Administration de la Société »](#)

Prochaine publication :

11 juillet 2019 : Activité du 1^{er} semestre 2019

À propos de Gour Medical

GOUR MEDICAL est une société spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions vétérinaires innovantes pour la prise en charge des principales pathologies des animaux de compagnie. Son positionnement repose notamment sur l'utilisation d'extrait de chanvre industriel « full spectrum » majorant l'efficacité du cannabidiol grâce à l'effet d'entourage. Sa première gamme de produits, sans effet psychoactif, en voie de commercialisation, vise la gestion de la douleur, notamment de l'arthrose, ainsi que de l'anxiété et du stress.

GOUR MEDICAL est cotée sur Euronext Access Paris (FR0013371507 – MLGML). Les actions sont éligibles au PEA-PME.

Retrouvez toute l'information sur GOUR MEDICAL :

<http://www.gour-medical.com>



CONTACTS

GOUR MEDICAL

Serge Goldner

CEO

contact@gour-medical.com

COMMUNICATION FINANCIERE

CIIB – Edouard de MAISSIN

GOUR MEDICAL – Loïc MAUREL

Relations Analystes & Investisseurs

Tél. : +33 683 485 567

gour-medical@ciib.fr